ascaro Vorsorgestiftung

Avis aux nouveaux assurés/Déclaration d'admission

Dès votre entrée en service, vous serez affilié(e) à l'Ascaro Vorsorgestiftung. Si vous avez 24 ans révolus et faites déjà partie d'une institution de prévoyance, vous avez en principe droit à une prestation de libre passage. **Conformément à l'article 3 de la Loi sur le libre passage (LFLP), il est obligatoire de transférer l'ensemble des prestations de libre passage à la nouvelle caisse de pension.** Afin de simplifier le transfert, vous pouvez présenter à votre ancienne institution de prévoyance le bulletin de versement ci-dessous. Une fois la prestation de libre passage transférée, vous recevrez un nouveau certificat d'assurance.

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ e-mail _____

Employé(e) chez _____ depuis le _____

Nom et adresse de la caisse de prévoyance de votre dernier employeur

_____

- Avez-vous droit à une prestation de libre passage? ☐ oui ☐ non
- Êtes-vous actuellement en pleine santé et apte au travail? ☐ oui ☐ non
- Recevez-vous une rente d'invalidité (AI, SUVA ou Assurance militaire, etc.)? Dans l'affirmative, veuillez joindre le justificatif requis. ☐ oui ☐ non
- Votre caisse de prévoyance antérieure a-t-elle formulé une réserve pour raison de santé? ☐ oui ☐ non

Déclaration de l'assuré(e): Je déclare **avoir fait transférer/transférer (souligner ce qui convient)** toutes mes prestations de libre passage sur le compte d'Ascaro Vorsorgestiftung IBAN CH19 0900 0000 3001 7338 5 et avoir répondu à toutes les questions ci-dessus de façon véridique et complète. Je prends acte du fait qu'en cas d'informations importantes erronnées ou manquantes je peux être tenu(e) responsable des dommages qui en résultent pour l'Ascaro Vorsorgestiftung.

- Désirez-vous recevoir notre newsletter par e-mail? ☐ oui ☐ non

Lieu/Date _____ Signature _____

Prière d'envoyer la déclaration d'admission à:
Ascaro Vorsorgestiftung | Belpstrasse 37 | 3000 Bern 14 | T +41 31 303 34 40 | F +41 31 303 34 60 | www.ascaro.ch